

Une manifestation pour le 4e anniversaire du mouvement des Indignés est interdite à Madrid



Madrid, 22 mai (RHC-PL)- Le Comité Électoral Provincial de Madrid a interdit une manifestation qui devait avoir lieu demain à l'occasion du 4e anniversaire du mouvement des Indignés.

Cette institution électorale a justifié l'interdiction en expliquant que cette manifestation vise à diffuser des mots d'ordre politiques la veille des élections municipales et régionales et viole la loi qui régit les campagnes électorales.

Pour leur part, des membres du mouvement des Indignés, ont assuré sur les réseaux sociaux qu'ils attaqueront en justice cette décision et qu'il se rassembleront sur la place Puerta del Sol de Madrid pour réfléchir collectivement sur cette question.

La Commission légale Sol, créée pour défendre les manifestants qui ont occupé la Puerta del Sol en 2011, a signalé que la jurisprudence en la matière donne raison aux Indignés. En effet, dans une situation similaire en 2010, le Tribunal Constitutionnel avait décidé que le droit de réunion prévalait sur les règles de la campagne électorale

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/56840-une-manifestation-pour-le-4e-anniversaire-du-mouvement-des-indignes-est-interdite-a-madrid>



Radio Habana Cuba